

Ce lundi matin, ont été découvert sur le filet couvrant la cour de promenade 2 colis composé chacun d'une bouteille de 25 cl d'essence et d'un gros pétard !!!



Il s'avère que l'un de nos pensionnaires, semblait à la tâche durant la nuit précédente pour jouer avec ce cocktail explosif... **Que cherchait il à faire durant cette nuit ???**

**Quelles auraient été les conséquences s'il avait pu enflammer les colis (pétard + essence) situés non loin des toitures de l'établissement ???**

Dans la continuité, le lundi après-midi en promenade, ce même client s'est illustré à nouveau en grim pant la façade de la cour, et les agents ont du intervenir... Lors de son placement en prévention, celui-ci s'est mis en garde devant l'officier, et il a donc été décidé d'équiper les agents pour effectuer sa fouille à corps, durant laquelle a été retrouvé un « pic » artisanale.

Ce détenu arrivé depuis à peine 2 mois, cumulé les CRIs depuis son arrivée, et à déjà vu sa mesure de semi-liberté annulée. Depuis son retour en détention son comportement ne s'améliore pas, bien au contraire. Depuis son placement au QD les menaces et insultes sur le personnel se sont multipliés, et des dépôts de plainte ont été enregistrés.

Pour l'**UFAP UNSa Justice de Charleville-Mézières**, le départ de cet énergumène était nécessaire, et le mandat de dépôt pour un autre établissement est une bonne chose, néanmoins l'administration devra rester attentive à ce détenu.

L'**UFAP UNSa Justice de Charleville-Mézières** félicite les personnels de la Maison d'Arrêt pour leur réactivité et pour la gestion de cet « écervelé » ces derniers jours.

Pour le bureau local  
Fabien LEDOUX